

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 FEVRIER 2026**

Date de la convocation : 3 février 2026

transmise le : 3 février 2026

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 21

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Arnaud OTTMANN, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Thierry RIEDINGER, Emmanuelle EBERHARDT.

Étaient absents excusés : Madame Caroline MAECHLING qui donne pouvoir à Monsieur TAESCH, Monsieur Emmanuel DOLLINGER qui donne pouvoir à Monsieur GANTER, Monsieur Mathieu HIRSCH, Monsieur Alexandre WINTER, Monsieur Laurent WAEFFLER

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Christiane WOLFHUGEL

2026-003 Finances : attribution de subventions

Vu les demandes de subventions présentées et ayant reçu un avis favorable de la commission des finances en date du 27 janvier 2027,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Tennis : subvention d'équipement d'un montant de 389,50 € ;
- Club du Temps Libre (organisation du carnaval) : 600 € ;
- Centre culturel ALSH : 4 641,76 € ; (Madame Grasser ainsi que Messieurs Ganter et Taesch ne prennent pas part au vote.)
- Harmonie : 1 100 € ; (Monsieur Arnaud Ottmann ne prend pas part au vote.)
- Collège (voyage à Rome) : participation fixée à 5 € par nuitée et par élève ;
- École Im Leh : participation fixée à 4 € par jour et par élève.

Pour extrait conforme à Hoerdtd, le 19.02.2026

Publié le 19.02.2026

Transmis à la Préfecture le 19.02.2026

Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Christiane WOLFHUGEL



Le Maire
Denis RIEDINGER

